

ORDONNANCE COLLECTIVE

NO 7.17

OBJET

Prescriptions radiologiques pour les examens pré-tomodensitométrie et/ou pré résonance magnétique

INDICATION

- 1- Tous les examens de graphie nécessaires à l'exécution d'un examen de tomodensitométrie si l'examen antérieur a été fait il y a plus d'un an.. Tous les examens de graphie nécessaires à l'exécution d'un examen de résonance magnétique si les examens concernant le musculo-squelettique ont été faits il y a plus de trois mois et ceux de la colonne plus de six mois.
- 2- Tous les examens de graphie nécessaires pour éliminer les contre-indications à un examen de résonance magnétique (poumons pour électrodes, orbites pour corps étranger) et autres examens requis au besoin après consultation auprès du radiologue.

APPLICATION

Commis de la GEIM (Gestion des examens en imagerie médicale) et coordonnatrices techniques en imagerie médicale.

ORDONNANCE

Compléter les requêtes pour les examens de graphie requis avant un examen de tomodensitométrie et /ou de résonance magnétique.